

Anti-inflation—Loi

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a plu au très honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Bill C-65, Loi modifiant le droit fiscal n° 2.—Chapitre n° 71;

Bill C-25, Loi ayant pour objet de protéger la santé et l'environnement contre les contaminants.—Chapitre n° 72;

Bill C-23, Loi prévoyant le paiement de prestations de retraite aux lieutenants-gouverneurs.—Chapitre n° 73.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI ANTI-INFLATION

MESURE PRÉVOYANT LA RESTRICTION DES MARGES BÉNÉFICIAIRES, DES PRIX, DES DIVIDENDES ET DES RÉMUNÉRATIONS

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Macdonald (Rosedale): Que le bill C-73, tendant à restreindre les marges bénéficiaires, les prix, les dividendes et les rémunérations au Canada, soit lu pour la 3^e fois et adopté.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement essaie de faire adopter le bill C-73 en troisième lecture. Je ne peux pas dire que je lui souhaite bonne chance. Comme nous l'avons déjà dit, le bill est injuste et inéquitable. Le ministre des Finances (M. Macdonald) a entendu ces mots tellement souvent qu'ils doivent venir le hanter la nuit. J'espère que oui.

A mon avis, le bill est non seulement une loi sur les mesures de guerre économique, mais une sorte de livre de comptabilité. Du côté des pertes, il y a ceux qui souffriront le plus à cause de la mesure. Il s'agit de la majorité des Canadiens. Ce sont eux qui seront le plus touchés et le gouvernement restera indifférent à leur sort.

Du côté perdant, il y aura encore les retraités et les autres personnes à revenu fixe. Les porte-parole du gouvernement ont dit à plusieurs reprises que l'indexation prévue les protégera. Elle ne le fera pas. Même si elle le faisait, le montant de base de la pension est loin d'être suffisant.

Du côté des perdants, il y a aussi ceux qui reçoivent le salaire minimum. Un gouvernement provincial a déjà essayé de rogner la hausse du salaire minimum sous prétexte de vouloir suivre les lignes directrices du gouvernement. Ensuite, il y a les travailleurs non syndiqués. Au moins les deux tiers ou 70 p. 100 des travailleurs du Canada ne sont pas syndiqués. Personne ne peut négocier pour eux. Le gouvernement déclare que ces travailleurs doivent respecter les lignes directrices et qu'ils obtiendront une augmentation de 10 p. 100. Cela pourrait représenter \$600. Les travailleurs non syndiqués mais bien rémunérés pourraient obtenir \$2,400. Je n'ai pas entendu le gouvernement déclarer que la Commission de lutte contre l'inflation ordonnera aux employeurs de non-syndiqués d'accorder l'augmentation de \$600 à leurs employés. Les non-syndiqués obtiendront peut-être \$600 ou un peu moins.

La Commission de lutte contre l'inflation et les lignes directrices du gouvernement seront injustes envers les travailleurs rémunérés, y compris les non-syndiqués et ceux qui avaient passé un contrat d'un an, deux ans ou trois ans et qui sont en train de négocier un nouveau

[L'Orateur suppléant (M. Turner (London-Est)).]

contrat. Ces travailleurs n'ont pas tenu tête à l'augmentation du coût de la vie. La Commission fera semblant d'examiner leur cas.

● (2030)

Au débit du compte, il y aura les 75 à 80 p. 100 de la population à qui on va imposer le fardeau de ce programme. Notre parti, comme je pense maintenant l'opposition officielle, attend de voir ce que va faire le gouvernement au crédit du compte.

Par là j'entends les profits, les honoraires des professions libérales et les taux d'intérêt, les catégories supérieures de revenus qui n'intéressent que 20 p. 100 de la population environ. Mais le gouvernement n'a encore rien apporté qui permette de conclure qu'il sait, qu'il veut adopter des mesures de modération à l'endroit de ceux qui figurent au crédit du compte. Il n'a rien apporté qui permette à la Chambre de savoir comment il entend appliquer les contrôles à ceux qui sont les véritables causes de l'inflation.

J'ai éprouvé une sorte de nausée à entendre le premier ministre (M. Trudeau) et les membres de son gouvernement récriminer contre ceux qui s'acharnent à demander à l'économie plus qu'ils n'y apportent. J'aimerais bien que quelqu'un, d'ici ou d'ailleurs, me dise comment l'ouvrier payé au salaire minimum pourrait retirer plus de l'économie qu'il n'y apporte. Est-ce à nous qu'on veut faire croire qu'il est responsable de l'inflation? Si le gouvernement était sincère, il interviendrait immédiatement pour porter à \$3.50 le salaire minimum, et demanderait aux provinces de faire de même.

Ce ne sont pas les ouvriers rémunérés au salaire minimum qui causent l'inflation; je suis sûr que le ministre des Finances n'oserait pas soutenir pareille chose. Ce ne sont pas non plus les retraités. Ce ne sont pas ceux qui gagnent \$12,000 ou moins par an qui provoquent l'inflation.

Quand le gouvernement apprendra-t-il que pour combattre l'inflation, il faut d'abord mettre à contribution ceux qui causent l'inflation. On commence par le sommet. On commence par les hauts salaires, par les dividendes et les honoraires dont bénéficient les 20 p. 100 de la population qui non seulement maîtrisent les leviers économiques mais semblent également exercer une influence politique hors de proportion avec leur nombre.

Je serais le premier à appuyer le gouvernement, quelle que soit son allégeance politique, qui, en s'attaquant à l'inflation, s'en prendrait d'abord à ceux qui causent l'inflation. Au contraire, je ne peux accepter un programme qui ne s'en prend qu'à ceux qui loin de provoquer l'inflation en sont plutôt les premières victimes, c'est-à-dire les petits salariés, les pensionnés, la majorité de nos concitoyens. Je mets en doute la sincérité d'un gouvernement qui, par le truchement de directives, place les petits salariés au cœur de la lutte contre l'inflation, les oblige à tenir les barricades et à supporter la charge contre les hausses galopantes des prix.

Et les privilégiés, les collecteurs de dividendes, de taux d'intérêt élevés, de bénéfices des sociétés et d'honoraires professionnels? Ceux-là encouragent le gouvernement à combattre l'inflation. Naturellement, le gouvernement propose un programme qui n'affecte pas particulièrement ceux qui causent l'inflation.